



Union des Syndicats Nationaux FO Pénitentiaire

DÉCLARATION LIMINAIRE

CTAP DU 12 MARS 2020

Monsieur le directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Dans un premier temps, nous souhaitons évoquer les personnels techniques de l'administration pénitentiaire, de nombreux dossiers sont toujours en attente.

Tout d'abord, les adjoints techniques attendent toujours la concrétisation de la revalorisation à 1400 € de l'ICP accordée par la Garde des Sceaux. Au vu du retard pris, l'Union FO Pénitentiaire demande que cela soit fait **sans délai, au prorata de l'engagement ministériel.**

Quant aux organigrammes de référence pour le personnel technique de l'AP, ce dossier **pourtant** bien avancé, **semble enterré** depuis 6 mois, sans nouvelle. Quand sera programmée la première réunion de travail avec les OS sur ce sujet ? Ces organigrammes sont **pourtant** nécessaires en vue d'une meilleure visibilité des postes à pourvoir.

Aussi et pour donner suite au courrier du 12 février 2020 qui vous a été adressé, l'Union FO Pénitentiaire exige la réévaluation du nombre de postes ouverts au concours de technicien, notamment en basculant un nombre significatif de postes du concours d'adjoints techniques sur celui de techniciens pour répondre aux exigences des métiers actuels et aux orientations annoncées par l'administration.

Et, nous restons toujours dans l'attente de l'ouverture d'un concours de Directeurs Techniques. Dans le relevé de conclusions de 2017, il était **pourtant** bien mentionné l'extinction de la catégorie C pour les personnels techniques.

Enfin, l'Union FO Pénitentiaire tient à vous relancer au sujet des tenues de travail des personnels techniques. La livraison des dotations initiales aux agents s'avère être une véritable catastrophe, avec beaucoup trop de manquements : agents oubliés, dotations incomplètes, erreurs dans les tailles y compris lorsque les agents renvoient leurs tenues. Nous avons alerté l'ATIGIP et nous vous demandons de bien vouloir remédier rapidement à ces erreurs, afin qu'elles ne soient pas reconduites en 2020 et que les personnels aient leur dotation initiale complète, avec les bonnes tailles.

Concernant les personnels de surveillance, de tous grades et corps, nous ne nous lancerons pas dans l'énumération de tous les sujets et dossiers en attente pour lesquels nous n'avons aucune réponse ou aucun retour et sur lesquels rien n'avance !

COMME TOUJOURS CE SONT LES PERSONNELS QUI EN PAIENT LE PRIX FORT.

SI SEULEMENT EN 2018 LE SYNDICAT UFAP-UNSA JUSTICE AVAIT FAIT PREUVE DE COURAGE ET DE LUCIDITÉ...

En revendiquant le passage de tout le corps d'encadrement et d'application en catégorie B et l'intégralité du corps de commandement en catégorie A avec la fusion des grades ou un passage semi-automatique, l'Union FO Pénitentiaire reste dans le vrai, malgré les couleuvres que tente de faire avaler certains « fous de la signature », jouant les « vierges effarouchées » en essayant de masquer les trahisons passées.

Aujourd'hui nous ne serions pas dans cette situation où les tableaux d'avancement ne peuvent se tenir, où nous sommes obligés d'évoquer les UV de brigadier et où tous les officiers et Premiers Surveillant et Majors attendent la mise en place d'un pseudo plan de requalification de la chaîne de commandement qui ne profitera en définitif qu'à une toute petite poignée de collègues. Cela malgré les belles promesses tout aussi mensongères d'un avenir glorieux.

Car si aujourd'hui rien n'est mis en place, ce n'est pas à cause de l'Union FO Pénitentiaire qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas

été invité aux discussions, mais bien à l'amateurisme de ceux qui ont signé ce projet sans l'avoir travaillé, préparé ou affiné. Ils ont même été incapables d'anticiper la fin de l'article 10, ni la cartographie des futurs officiers. Malheureusement, la liste est longue et non exhaustive de tous les trous dans la raquette de ce plan de qualification qui n'a pourtant pas échappé à l'administration pénitentiaire, en imposant par exemple les horaires variables aux officiers exemptés de l'article 10.

Et pourtant, la seule excuse de ce syndicat, à cause de l'amateurisme dont il a fait preuve, reste : "c'est la faute de l'Union FO Pénitentiaire qui bloque"

Ayez le courage et l'honnêteté intellectuelle d'assumer votre amateurisme, d'ailleurs comment aurait-on pu s'attendre à autre chose ? Quand on sait que le représentant des officiers de votre organisation n'en a que le titre, n'ayant même jamais exercé en bleu clair dans un bâtiment !

Mais comme si tout cela ne suffisait pas, le secrétaire général de cette organisation enfonce le clou en demandant par courrier du 10 mars 2020, adressé à la ministre de la Justice, Nicole BELLOUBET, l'ouverture de discussions salariales pour les personnels de surveillance du CEA. Le représentant en titre de cette organisation vient de réaliser qu'il a oublié, dans son plan de requalification de la chaîne de commandement, les surveillants et brigadiers, soit près de 28000 personnels sur un peu moins de 34000. Vous avouerez qu'il y a comme un petit problème...

Voilà comment ce syndicat a fait perdre 2 ans au personnel pénitentiaire du ministère de la Justice.

Alors, monsieur le directeur de l'administration pénitentiaire, fort de ce constat, arrêtons le massacre et remettons-nous autour d'une table pour réellement penser et réfléchir à un réel projet ambitieux qui n'oubliera personne en termes d'indemnitaire et de statutaire pour les personnels.

Sur le plan sécuritaire, et après les deux dernières années passées, nous vous renvoyons aux chiffres des agressions qui démontrent, si besoin était, qu'aujourd'hui rien n'a changé bien au contraire, tout a empiré, s'est aggravé.

Heureusement qu'en 2019, l'Union FO Pénitentiaire est reparti au combat et a obtenu de la ministre de la Justice, la mise en place de nos revendications qui vont bientôt pouvoir se déployer comme les caméras-piétons et l'ouverture prochaine de quatre groupes de travail qui devront permettre l'expérimentation du pistolet à impulsions électriques, la dotation de bombe incapacitante, l'utilisation du bâton de protection télescopique, le déploiement de brigades cynotechniques avec création de chiens d'appui, les techniques de menottage, l'utilisation de la force ou encore la classification des établissements.

Mais là aussi que de temps perdu et combien d'agressions auraient pu être évitées si seulement nous avons été écoutés en 2018.

Sur tous ces sujets, l'Union FO Pénitentiaire attend des réponses fortes. L'heure n'est plus à la parlotte, mais bien à l'action !

Fait à Paris, le 12 mars 2020
Les Représentants CTAP
de l'Union FO Pénitentiaire